

La campagne MAZDA 2002 (Migration et Alimentation des poissons dans une Zone de Développement Aquacole) prolonge les campagnes TELPER 1 & 2 réalisées en 2000 dans le même secteur : le bassin de Marennes Oleron. L'une et l'autre font partie des actions initiées en 1999 dans le cadre du PNEC (ART 3 / projet NOURCE) pour analyser les processus liés au fonctionnement des nourriceries de la sole (*Solea solea*) dans une mer à régime macrotidal, le golfe de Gascogne (GG). Re-positionnée en 2001 dans les chantiers " GG " du PNEC et du Grand Défi Ifremer, ce projet reste focalisé sur la sole pour (i) évaluer dans quelle mesure le forçage d'origine conchylicole de l'habitat nécessaire aux juvéniles agit sur le rôle de nourricerie des pertuis Charentais et (ii) préciser le niveau de ces interactions sur les performances biologiques de cette espèce.

La période (19 juin – 6 juillet 02) et les moyens navigants obtenus (*Cote d'Aquitaine* avec en soutien 2 barges ostréicoles, la *Melosira* du LCPC et l'*Estran* de l'Institut de Littoral), en adéquation avec la demande faite, ont permis de réaliser deux types d'opération à la mer, en vives eaux (VE) et en mortes eaux (ME) : 1) deux séries de pistage de 48 h, afin d'établir les conditions d'accès et d'utilisation de la frange littorale de la nourricerie non accessible aux engins trainants (existence de parcs à huîtres) et 2) deux cycles de chalutage de 30 h, pour préciser le comportement alimentaire de juvéniles face à un habitat très morcelé à la fois par la topographie locale et par les activités humaines. En parallèle à ces principales opérations, des prélèvements spécifiques ont été réalisés par chalutages pour obtenir les soles destinées au pistage et pour différents prélèvements d'organes. De même, les conditions environnementales ont été mesurées (profils CTD, profils d'éclairement et conditions hydrologiques enregistrées au moyen d'une sonde YSI dans la zone des parcs).

1) Les équipements de télémétrie acoustique réunis par le CREMA (1 jeu de 6 bouées de positionnement par télémétrie acoustique, 1 système d'interrogation embarqué et deux chaînes de pistage mobile) ont permis de lâcher et de suivre, simultanément et à proximité de la zone des parcs, 3 soles marquées par des émetteurs ultrasoniques. Lors des opérations de pistage de VE, une sole a rapidement quitté la zone d'écoute des bouées et seules 2 soles ont pu être suivies. En ME, les 3 soles lâchées ont été suivies et les 2 soles VE ont été repositionnées. La banque de données ainsi acquise sera dépouillée cet automne. Ces opérations se sont faites grâce à la participation du LCPC (Ifremer La Tremblade).

2) Pour être réalisés en VE et en ME, les 2 cycles de chalutage ont demandé 30 traits de chalut, tous productifs même si la taille des échantillons a varié en fonction de l'heure du trait et des conditions de marée. Cela a permis de réunir environ 300 individus de chaque classe d'âge (G0 et G1) et par cycle, soit un total de 1200 échantillons mesurés et stockés à -18°C individuellement, en attendant les analyses de laboratoire (examens des contenus digestifs et analyses CHN pour estimer le contenu en C et N du bol alimentaire).

3) Les prélèvements d'organes (foie et rate fixés à l'azote liquide) se sont fait sur des échantillons réduits (environ 100 individus). Ils sont destinés à l'analyse des HSP et à la recherche de parasites trematodes identifiés chez la sole (travaux CREMA – Univ. de Perpignan, UMR 5555 CNRS, lab. de Biologie animale).

Au cours du premier legs, différents problèmes liés au chalutage se sont posés et expliquent le nombre élevés d'opérations réalisées (19 traits pour 8 productifs, dans le pertuis d'Antioche seulement, et 80 % des objectifs atteints). Le doublage du cul par une poche en filet de 8mm et quelques réglages du train de chalut ont permis la capture des soles GO (4 à 9 cm) et 100 % de chalutages effectifs. Les travaux prévus dans le pertuis Breton lors du 1^{er} legs ont pu être réalisés le 5/07, ce qui a permis de terminer cette campagne avec 100 % d'objectifs atteints.

